



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussigné, Oleg V. Lascov, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Mathieu, donne avis à tous les citoyens concernés que le Conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu étudiera le 14 novembre à 19 h 30, lors d'une séance ordinaire, qui aura lieu dans la salle du Conseil Émerie-Lapointe située au 288, rue principale, une demande de dérogation mineure pour le lot actuel 2 426 553 situé sur la rue Principale.

La demande présentée a pour but de rendre réputée conforme le projet de lotissement du lot 2 426 553 afin de le scinder en deux lots distincts:

- Largeur du lot projeté à 25.71 m au lieu de 50 m tel que requis par la réglementation.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Mathieu, ce 27 octobre 2023.

Oleg V. Lascov
Directeur général et greffier-trésorier